



Proc s-verbal de la s ance extraordinaire du Conseil municipal de la municipalit  de Val-des-Bois, tenue le 16 mai 2022   17 h 50, sous la pr sidence du maire, monsieur Roland Montpetit.

 TAIENT pr sents : Mesdames les conseill res Gail Anne Daoust et Jessica Maheu ainsi que messieurs les conseillers Adolf Hilgendorff, Jean Laniel et Cl ment Larocque.

 TAIT ABSENT : Monsieur le conseiller Ren  Houle.

 TAIT  galement pr sente : Madame Anik Morin, directrice g n rale et greffi re-tr sori re.

OUVERTURE DE LA S ANCE

Ayant quorum la s ance d bute   17 h 50 sous la pr sidence du maire, monsieur Roland Montpetit.

Le maire, monsieur Roland Montpetit, soumet l'ordre du jour,   savoir :

1. Ouverture de la s ance;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Rapport d'ouverture de soumissions – Travaux de rechargement granulaire et pavage sur divers chemins et stationnement municipal (Projet 184-24-2021-2);
4. P riode de questions (relatives au point 3 seulement);
5. Fermeture de la s ance.

S2022-05-098

POUR ACCEPTER L'ORDRE DU JOUR

S ANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL – 16 MAI 2022

IL EST PROPOS  PAR monsieur le conseiller Jean Laniel

ET R SOLU QUE ce Conseil adopte l'ordre du jour tel que pr sent .

Adopt e   l'unanimit .

S2022-05-099

RAPPORT D'OUVERTURE DE SOUMISSIONS – TRAVAUX DE RECHARGEMENT GRANULAIRE ET PAVAGE SUR DIVERS CHEMINS ET STATIONNEMENT MUNICIPAL (PROJET 184-24-2021-2)

ATTENDU QUE la municipalit  de Val-des-Bois a demand  des soumissions pour des travaux de rechargement granulaire et pavage sur divers chemins;

ATTENDU QUE sept (7) fournisseurs ont soumissionn ;

<u>SOUMISSIONNAIRES</u>	<u>PRIX INCLUANT LES TAXES</u>	<u>CONFORME</u>
Pavage Multipro	2 192 819.42 \$	O
Eurovia	2 658 441.26 \$	O
Groupe Pavage CG	2 719 788.99\$	O
Pavages Lafleur et fils	2 743 805.25 \$	O
Construction Michel Lacroix	2 859 290.28 \$	O
Pavage Intercit�	2 948 950.66 \$	O
Pavage Coco	4 085 694.97 \$	O

ATTENDU QUE le comité municipal des travaux publics recommande l'acceptation de la plus basse soumission;

ATTENDU l'ajout d'un avenant concernant le rechargement de chemins supplémentaires;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR monsieur le conseiller Clément Larocque

ET RÉSOLU QUE le conseil accepte le rapport d'ouverture de soumissions tel que présenté, ajoute un avenant et retienne la soumission de Pavages Multipro au montant de 2 192 819,42 \$ taxes applicables incluses;

ET QUE la dépense nette soit affectée, dans l'ordre et jusqu'à concurrence de la somme totale disponible pour chacun;

- o au programme d'aide à la voirie locale du ministère des Transports du Québec (PAVL) volet soutien et amélioration;
- o au programme d'aide à la voirie locale du ministère des Transports du Québec (PAVL) volet Projet particulier d'amélioration
- o règlement d'emprunt RM07-2022.

ET QUE le conseil municipal autorise la directrice générale à signer pour et au nom de la Municipalité les documents nécessaires pour donner effet à la présente, incluant l'indication des travaux optionnels sélectionnés.

Adoptée à l'unanimité.

CERTIFICAT DE CRÉDIT

La greffière trésorière certifie qu'il y a des crédits disponibles pour couvrir les dépenses projetées au présent procès-verbal.

Anik Morin, greffière trésorière

S2022-05-100

LEVÉE DE LA SÉANCE (17 h 53)

Il EST PROPOSÉ PAR madame la conseillère Jessica Maheu

ET RÉSOLU QUE la présente séance soit et est levée.

Adoptée à l'unanimité.

.....
Roland Montpetit, maire

.....
Anik Morin, greffière-trésorière

Je, Roland Montpetit, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.